

Amqui, le 25 juin 2025

Madame Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission d'enquête
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet de parc éolien Canton MacNider - MRC de La Matapédia
Réponse à la question complémentaire (19 juin 2025)**

Madame Maloney,

Le 19 juin dernier, la commission chargée de l'examen du projet présentement à l'étude s'est adressée à la MRC de La Matapédia afin d'obtenir des renseignements complémentaires concernant les quotes-parts versées à la MRC de La Matapédia par l'Alliance de l'énergie de l'Est. En ce sens, vous trouverez ci-dessous, les réponses de notre organisation.

Question 1 :

La MRC verse-t-elle directement aux municipalités de Saint-Noël et Saint-Damase une partie des redistributions provenant de la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent ?

Oui, la MRC reçoit les sommes provenant des revenus d'exploitation des parcs éoliens de la Régie intermunicipale et les redistribue ensuite directement aux municipalités participantes de son territoire. Une entente de partage a été convenue avec les municipalités de la MRC par règlement. Les municipalités de St-Noël et St-Damase reçoivent donc leur part lors de ces distributions.

En espérant la réponse conforme à vos attentes, veuillez recevoir, Mme Maloney, mes meilleures salutations.



Frédéric Desjardins, urbaniste
Directeur du service d'aménagement et d'urbanisme

COURRIER ÉLECTRONIQUE

389 **DQ24.1**
Projet de parc éolien Canton MacNider
6211-24-094